

procès des ministres du 16 mai. Vous savez quel bruit menèrent les gauches avec leur grande enquête électorale et le fiasco qui en est résulté.

Le deuxième, relai se résumait dans la question des grands commandements militaires; il n'a pas fourni longue carrière, le maréchal ayant préféré donner de suite sa démission. Puis sont venus les projets Ferry, et enfin l'affaire de l'inamovibilité. Cette affaire, qui sera la question maîtresse de la session de 1880, est destinée comme l'affaire des réformes de l'enseignement, à former un dérivatif à toutes les autres revendications, y compris celle de l'amnistie, plus ou moins embarrassantes pour les opportunistes. On se gardera donc bien de l'expédier promptement, résolument, car il faut qu'elle serve pendant toute l'année prochaine. C'est un abri que la majorité entend se réserver, jusqu'à ce que son chef lui en ait fourni un autre contre les réclamations de ses électeurs.

Cependant, quand on y réfléchit, quand on voit surtout le peu de profit retiré par les gauches des projets Ferry et leur décret actuel, on ne peut que prévoir une nouvelle déconvenue pour elles de la campagne entreprise contre l'inamovibilité. Il ne faut pas d'ailleurs que l'opportunisme, notre grand directeur actuel, s'y méprenne, son crédit n'a pas seulement cessé auprès de tous les républicains intelligents, il est bien entamé auprès des masses électorales profondément impatientes et irritées d'être constamment bernées depuis deux ans par leurs représentants, et il suffit d'un dernier coup pour l'achever.

La Bourse est hésitante. Elle continue à se préoccuper des conséquences du remaniement ministériel destiné à fortifier les errements fâcheux de M. de Freycinet à l'égard des grandes compagnies de Chemins de fer. Le 5/0/0 a été rétrogradé de 82,05 à 81,95 et l'amortissable de 83,60 à 83,40. Les Consolides anglais sont venus avec 1/8 d'amélioration et nos prix se sont un peu rafraîchi. La Banque d'Escompte a fait 81,83; la Banque de Paris 86,73 après 86,53, et la Banque hypothécaire 61,8. Le 5/0/0 italien, s'est traité de 81,35 à 81,25. Le 3/0/0 clôture à 82,17 (hausse 2 cent); l'amortissable à 83,67 (hausse 2 cent); le 5/0/0 à 113,15, baisse 10 cent.

On savait avant la fin du marché, que la commission du budget de la Chambre des députés présidée par M. Brisson, s'est prononcée, aujourd'hui, après un court débat, en faveur du rétablissement intégral des crédits budgétaires déjà votés par la Chambre des députés, sans tenir compte des amendements du Sénat. Ainsi donc la Commission ne veut rien rabattre de son acte d'hostilité contre les évêques, dont elle a réduit les émoluments avec une mesquinerie haineuse bien digne de ces messieurs du radicalisme. On pense toutefois que la majorité ne suivra pas l'impulsion et entendra le langage de la raison, avant d'entrer en plein conflit avec l'assemblée sénatoriale.

Celle-ci ne sera pas seule d'ailleurs à résister aux outranciers-libre-penseurs. L'opinion commence à s'émuover du dévoilement de cette politique jacobine qui répond si peu à notre génie national. C'est ainsi qu'en ce moment avec une grande attention le rapport de M. Jules Simon sur la loi Ferry qu'on ait publié en entier quelques journaux du soir. Ce rapport contient plusieurs passages qui iront droit au cœur des anti-congréganistes qui M. Jules Simon malmenne avec une vigueur juvénile. On applaudira et l'on se retournera en riant vers les libre-penseurs ainsi flagellés par un ancien frère.

« Vous voulez, leur dit-il, faire renaitre des arrets dont quelques-uns remontent au commencement du dix-huitième siècle, et des ordonnances dont la plus récente est de 1828; mais nous pouvons vous montrer l'existence de fait des congrégations non autorisées, formelle, constatée et reconnue par des lois de la Restauration, par des actes administratifs de tous les régimes, ou même par des lois qui sont en quelque sorte de nos jours. Lisez l'article 60, § 1^e, l'article 65, de la loi du 13 mars 1830; l'article 1^{er}, l'article 2, § 1^e, l'article 8 de la loi du 2^e juillet 1875. Ces lois ont été appliquées sous les yeux de l'administration, et très souvent avec son concours. Vous avez donc, vous, pourvois publics, vous Etat, reconnu tout au moins que les membres des congrégations non autorisées jouissaient individuellement de tous les droits de citoyens français. Plusieurs évêques ont été appelaés à leurs sièges, quoique appartenant à des congrégations non autorisées. Il suffira de nommer le cardinal-archevêque de Paris. Les moines, et même les jésuites, votent dans tous les scrutins. L'un d'eux, le père Lacordaire, a été élu en 1848. Son élection a été ratifiée sans opposition par la majorité républicaine de l'Assemblée. Des Dominicains ont siégé avec l'habit de leur ordre, dans les Conseils supérieurs de l'instruction publique. Il y étaient appelés à titre de professeurs de l'enseignement libre, à cause de leur maison d'Arcueil, maison du tiers-ordre enseignant, dont l'existence même est, suivant vous, une contradiction aux lois de l'Etat. »

Et c'est avec cet entrain, avec cette autorité que donne toujours la défense d'une bonne cause, que l'ancien philosophe respectueux de la religion poursuit ses arguments victorieuses. Je vous disais, ces jours-ci que le fameux article 7 était malade. Je pourrais ajouter, aujourd'hui, qu'il est mort. Tel est l'avis unanimi. Dans tous les cas, le Sénat sera fortement appuyé dans sa résistance aux entreprises des démagogues.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Séance du 15 décembre 1879
Présidence de M. GAMBETTA
Avant la séance

On s'entretenait dans les couloirs des huis de remaniements ministériels. D'après ces bruits, M. de Freycinet, accu-

tuellement ministre des travaux publics, prendrait outre la présidence du conseil, le ministère de l'intérieur.

M. Lepère assisterait à la justice et M. Ferry prendrait le portefeuille des travaux.

On dit que les députés de la Gironde se proposent d'interroger M. le général Gresley, ministre de la guerre, sur le cas de M. Carayon-Latour.

La séance

La séance s'ouvre à 2 heures 1/2.

M. LOUIS LEGRAND, député du Nord, adresse, à M. Waddington une question sur la situation faite à la Roumanie.

Il dit qu'il interrogera le Gouvernement sur la situation faite aux Israélites en Roumanie, au mois de janvier prochain.

M. WADDINGTON répond que le gouvernement est disposé à reconnaître l'indépendance de la Roumanie.

M. GAMBETTA réplique que le gouvernement a suivi avec sympathie les affaires de la Roumanie.

La France poursuit les négociations d'accord avec les autres puissances, dont elle ne peut pas se séparer.

Peut espérer que la reconnaissance de la Roumanie sera prochainement un fait accompli. (Approbation).

M. LOUIS LEGRAND réplique.

L'incident est clos.

Allocation de crédits

La Chambre vote différents crédits.

M. LAROCHEJAUBERT et HAENTJENS s'élèvent contre ces votes precipités de sommes considérables.

M. GAMBETTA réplique que les députés ont eu tout le loisir d'étudier les rapports.

Interpellation Lockroy

M. LOCKROY demande à interroger le gouvernement sur l'application de la loi d'amnistie.

L'interpellation est renvoyée à demain. Elle viendra après la question que doit poser M. Labadie.

La Chambre adopte successivement les projets à l'ordre du jour.

M. LE PASSEUR demande à la commission des douanes combien il reste de raports à déposer.

M. MALIZIEUX répond que la commission travaille avec activité et tiendra une séance de nuit.

Samedi prochain, on aura tous les documents nécessaires pour engager une discussion générale. Il ne reste plus qu'à rédiger le rapport sur l'agriculture. Quand ce rapport sera prêt la chambre pourra commencer la discussion quand elle le voudra.

M. Rouver dépose plusieurs rapports de la commission des douanes.

La séance est levée à 4 h. 30.

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

Des voitures sur lesquelles on avait placé des bandes de toile blanche portant ces mots : *Secours aux Indiens*, ont parcouru la ville hier et aujourd'hui pour recueillir les offrandes du public.

Hier soir, le montant des dons en argent s'élevait à 1,339 fr. 70 c.; on avait, en outre, réuni 24 paquets d'effets divers.

Ce résultat est faible, très-faible, et nous savons que, dans bien des maisons connues pourtant par leurs habitudes charitables, les agents municipaux ont éprouvé des refus formulés parfois en termes assez vifs. C'est regrettable, mais l'Administration ne doit s'en prendre qu'à elle-même. Elle avait eu une pensée excellente et les quêtes à domicile auraient pu être très-fructueuses, si l'on n'y avait mêlé la politique. On n'a pas eu la sagesse et l'habileté d'éviter cet état et la façon dont on a composé la Commission a été particulièrement malheureuse.

Si l'on voulait sincèrement venir en aide à toutes les misères sans exception de parti, il fallait que la Commission chargée de la répartition, fût formée en dehors de toute influence politique, et, autant que possible, en dehors même du Conseil municipal, afin de bien marquer le caractère de bienfaisance de la quête et de ne pas donner prise à des interprétations faâcheuses.

Au lieu de cela, qu'a-t-on fait? On n'a désigné que des républicains, que des conseillers municipaux et on a même eu bien soin d'éarter le seul membre qui représente encore, au sein de l'assemblée communale, les opinions de la droite.

Ce résultat n'est pas clairement nous montrer qu'on voulait faire, cette fois encore, cette fois comme toujours, une entreprise politique, qu'on entendait se préparer une révolution électorale avec notre argent. Beaucoup de gens ont refusé de se prêter à cette manœuvre. Qui pourrait les en blâmer?

Du haut en bas, les républicains nous traquent et nous poursuivent; ils mettent les prêtres et les catholiques à la porce des commissions officielles de bienfaisance. Eh bien, qu'ils s'en passent! Nous verrons comment s'en trouveront les vrais pauvres; nous verrons aussi comment s'en trouvent les finances municipales. Mais, de grâce, puisque vous jugez que notre présence au Bureau de bienfaisance constitue un danger public, puisque vous ne daignez même pas nous admettre dans vos commissions de secours, ne venez pas nous demander de faire vos charités extraordinaires. Faites-les vous-mêmes! La journée d'hier nous montre quels brillants résultats peuvent être obtenus.

On ne pouvait plus clairement nous montrer qu'on voulait faire, cette fois encore, cette fois comme toujours, une entreprise politique, qu'on entendait se préparer une révolution électorale avec notre argent. Beaucoup de gens ont refusé de se prêter à cette manœuvre. Qui pourrait les en blâmer?

Le résultat est que, dans bien des maisons connues pourtant par leurs habitudes charitables, les agents municipaux ont éprouvé des refus formulés parfois en termes assez vifs. C'est regrettable, mais l'Administration ne doit s'en prendre qu'à elle-même. Elle avait eu une pensée excellente et les quêtes à domicile auraient pu être très-fructueuses, si l'on n'y avait mêlé la politique. On n'a pas eu la sagesse et l'habileté d'éviter cet état et la façon dont on a composé la Commission a été particulièrement malheureuse.

Si l'on voulait sincèrement venir en aide à toutes les misères sans exception de parti, il fallait que la Commission chargée de la répartition, fût formée en dehors de toute influence politique, et, autant que possible, en dehors même du Conseil municipal, afin de bien marquer le caractère de bienfaisance de la quête et de ne pas donner prise à des interprétations faâcheuses.

Au lieu de cela, qu'a-t-on fait? On n'a désigné que des républicains, que des conseillers municipaux et on a même eu bien soin d'éarter le seul membre qui représente encore, au sein de l'assemblée communale, les opinions de la droite.

Ce résultat n'est pas clairement nous montrer qu'on voulait faire, cette fois encore, cette fois comme toujours, une entreprise politique, qu'on entendait se préparer une révolution électorale avec notre argent. Beaucoup de gens ont refusé de se prêter à cette manœuvre. Qui pourrait les en blâmer?

On nous signalera aussi à ce sujet la manière dont travaillent ces ouvriers qui se contentent de rejeter sur les côtes de la chaussée les glaces qu'ils enlèvent. Non seulement la circulation est devenue très-difficile pour les attelages, mais dans certains cas, il est presque impossible pour les personnes lourdes chargées de se gêner à temps de laisser passer les voitures. A tout moment, ce sont des embûches sans fin. Plusieurs accidents sont déjà arrivés, d'autres plus sérieux sont à craindre, s'il n'adapte un autre mode de débâcle.

Nous savons que la Compagnie a bien fait de ne pas céder à l'envie de faire, pour l'heure, ce qu'il faut faire pour le repos des armes des canonniers démontés pendant les mois de décembre et janvier.

On nous signalera aussi à ce sujet la manière dont travaillent ces ouvriers qui se contentent de rejeter sur les côtes de la chaussée les glaces qu'ils enlèvent. Non seulement la circulation est devenue très-difficile pour les attelages, mais dans certains cas, il est presque impossible pour les personnes lourdes chargées de se gêner à temps de laisser passer les voitures. A tout moment, ce sont des embûches sans fin. Plusieurs accidents sont déjà arrivés, d'autres plus sérieux sont à craindre, s'il n'adapte un autre mode de débâcle.

Nous savons que la Compagnie a bien fait de ne pas céder à l'envie de faire, pour l'heure, ce qu'il faut faire pour le repos des armes des canonniers démontés pendant les mois de décembre et janvier.

On nous signalera aussi à ce sujet la manière dont travaillent ces ouvriers qui se contentent de rejeter sur les côtes de la chaussée les glaces qu'ils enlèvent. Non seulement la circulation est devenue très-difficile pour les attelages, mais dans certains cas, il est presque impossible pour les personnes lourdes chargées de se gêner à temps de laisser passer les voitures. A tout moment, ce sont des embûches sans fin. Plusieurs accidents sont déjà arrivés, d'autres plus sérieux sont à craindre, s'il n'adapte un autre mode de débâcle.

On nous signalera aussi à ce sujet la manière dont travaillent ces ouvriers qui se contentent de rejeter sur les côtes de la chaussée les glaces qu'ils enlèvent. Non seulement la circulation est devenue très-difficile pour les attelages, mais dans certains cas, il est presque impossible pour les personnes lourdes chargées de se gêner à temps de laisser passer les voitures. A tout moment, ce sont des embûches sans fin. Plusieurs accidents sont déjà arrivés, d'autres plus sérieux sont à craindre, s'il n'adapte un autre mode de débâcle.

On nous signalera aussi à ce sujet la manière dont travaillent ces ouvriers qui se contentent de rejeter sur les côtes de la chaussée les glaces qu'ils enlèvent. Non seulement la circulation est devenue très-difficile pour les attelages, mais dans certains cas, il est presque impossible pour les personnes lourdes chargées de se gêner à temps de laisser passer les voitures. A tout moment, ce sont des embûches sans fin. Plusieurs accidents sont déjà arrivés, d'autres plus sérieux sont à craindre, s'il n'adapte un autre mode de débâcle.

On nous signalera aussi à ce sujet la manière dont travaillent ces ouvriers qui se contentent de rejeter sur les côtes de la chaussée les glaces qu'ils enlèvent. Non seulement la circulation est devenue très-difficile pour les attelages, mais dans certains cas, il est presque impossible pour les personnes lourdes chargées de se gêner à temps de laisser passer les voitures. A tout moment, ce sont des embûches sans fin. Plusieurs accidents sont déjà arrivés, d'autres plus sérieux sont à craindre, s'il n'adapte un autre mode de débâcle.

On nous signalera aussi à ce sujet la manière dont travaillent ces ouvriers qui se contentent de rejeter sur les côtes de la chaussée les glaces qu'ils enlèvent. Non seulement la circulation est devenue très-difficile pour les attelages, mais dans certains cas, il est presque impossible pour les personnes lourdes chargées de se gêner à temps de laisser passer les voitures. A tout moment, ce sont des embûches sans fin. Plusieurs accidents sont déjà arrivés, d'autres plus sérieux sont à craindre, s'il n'adapte un autre mode de débâcle.

On nous signalera aussi à ce sujet la manière dont travaillent ces ouvriers qui se contentent de rejeter sur les côtes de la chaussée les glaces qu'ils enlèvent. Non seulement la circulation est devenue très-difficile pour les attelages, mais dans certains cas, il est presque impossible pour les personnes lourdes chargées de se gêner à temps de laisser passer les voitures. A tout moment, ce sont des embûches sans fin. Plusieurs accidents sont déjà arrivés, d'autres plus sérieux sont à craindre, s'il n'adapte un autre mode de débâcle.

On nous signalera aussi à ce sujet la manière dont travaillent ces ouvriers qui se contentent de rejeter sur les côtes de la chaussée les glaces qu'ils enlèvent. Non seulement la circulation est devenue très-difficile pour les attelages, mais dans certains cas, il est presque impossible pour les personnes lourdes chargées de se gêner à temps de laisser passer les voitures. A tout moment, ce sont des embûches sans fin. Plusieurs accidents sont déjà arrivés, d'autres plus sérieux sont à craindre, s'il n'adapte un autre mode de débâcle.

On nous signalera aussi à ce sujet la manière dont travaillent ces ouvriers qui se contentent de rejeter sur les côtes de la chaussée les glaces qu'ils enlèvent. Non seulement la circulation est devenue très-difficile pour les attelages, mais dans certains cas, il est presque impossible pour les personnes lourdes chargées de se gêner à temps de laisser passer les voitures. A tout moment, ce sont des embûches sans fin. Plusieurs accidents sont déjà arrivés, d'autres plus sérieux sont à craindre, s'il n'adapte un autre mode de débâcle.

On nous signalera aussi à ce sujet la manière dont travaillent ces ouvriers qui se contentent de rejeter sur les côtes de la chaussée les glaces qu'ils enlèvent. Non seulement la circulation est devenue très-difficile pour les attelages, mais dans certains cas, il est presque impossible pour les personnes lourdes chargées de se gêner à temps de laisser passer les voitures. A tout moment, ce sont des embûches sans fin. Plusieurs accidents sont déjà arrivés, d'autres plus sérieux sont à craindre, s'il n'adapte un autre mode de débâcle.

On nous signalera aussi à ce sujet la manière dont travaillent ces ouvriers qui se contentent de rejeter sur les côtes de la chaussée les glaces qu'ils enlèvent. Non seulement la circulation est devenue très-difficile pour les attelages, mais dans certains cas, il est presque impossible pour les personnes lourdes chargées de se gêner à temps de laisser passer les voitures. A tout moment, ce sont des embûches sans fin. Plusieurs accidents sont déjà arrivés, d'autres plus sérieux sont à craindre, s'il n'adapte un autre mode de débâcle.

On nous signalera aussi à ce sujet la manière dont travaillent ces ouvriers qui se contentent de rejeter sur les côtes de la chaussée les glaces qu'ils enlèvent. Non seulement la circulation est devenue très-difficile pour les attelages, mais dans certains cas, il est presque impossible pour les personnes lourdes chargées de se gêner à temps de laisser passer les voitures. A tout moment, ce sont des embûches sans fin. Plusieurs accidents sont déjà arrivés, d'autres plus sérieux sont à craindre, s'il n'adapte un autre mode de débâcle.

On nous signalera aussi à ce sujet la manière dont travaillent ces ouvriers qui se contentent de rejeter sur les côtes de la chaussée les glaces qu'ils enlèvent. Non seulement la circulation est devenue très-difficile pour les attelages, mais dans certains cas, il est presque impossible pour les personnes lourdes chargées de se gêner à temps de laisser passer les voitures. A tout moment, ce sont des embûches sans fin. Plusieurs accidents sont déjà arrivés, d'autres plus sérieux sont à craindre, s'il n'adapte un autre mode de débâcle.

On nous signalera aussi à ce sujet la manière dont travaillent ces ouvriers qui se contentent de rejeter sur les côtes de la chaussée les glaces qu'ils enlèvent. Non seulement la circulation est devenue très-difficile pour les attelages, mais dans certains cas, il est presque impossible pour les personnes lourdes chargées de se